



Publié le : 04/07/2025

Conseil de Communauté

Séance du jeudi 26 juin 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 23h39

Étaient présents : **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n°6), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n°11), Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n°6), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°6), M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadiâ GHARET (jusqu'à la question n°13 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n°11), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n°7), M. Anthony POULIN (à compter de la question n°4), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n°6), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Chaleze :** M. René BLAISON (à compter de la question n°6), **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°11), **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD (à compter de la question n°7), **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN (à compter de la question n°6), **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Francois :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ (jusqu'à la question n°17 incluse), **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD (à compter de la question n°6), **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'à la question n°41 incluse), **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°6), **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN, **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD (jusqu'à la question n°6 incluse), **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Besançon :** M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, M. André TERZO, Mme Sylvie WANLIN, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **Larnod :** M. Hugues TRUDET, **Mamirolle :** M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick

CORNE, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS, **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT, **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY, **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Secrétaire de séance : Mme Anne OLSZAK

Procurations de vote : **Besançon** : M. Hasni ALEM à Mme Pascale BILLEREY, M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Claudine CAULET à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n°10 incluse), Mme Julie CHETTOUH à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME (à compter de la question n°14), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, M. Saïd MECHAI à Mme Claude VARET, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Cyril DEVESA, M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°5 incluse), M. André TERZO à Mme Anne BENEDETTO, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN à M. Florent BAILLY, **Devecey** : M. Gérard MONNIEN à Mme Aline CHASSAGNE, **Gennes** : M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND à M. Eloy JARAMAGO, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS à M. Jean-Marc BOUSSET, **Pirey** : M. Patrick AYACHE à Mme Martine LEOTARD, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, **Thoraïse** : M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°7), **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY à M. Philippe SIMONIN

Délibération n°2025/2025.00184
Rapport n°9 - Affectation des résultats 2024 au budget 2025

Affectation des résultats 2024 au budget 2025

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°1	06/06/2025	Favorable
Bureau	12/06/2025	Favorable

Résumé :

Suite au vote du Compte administratif 2024, il est proposé de reprendre et d'affecter au budget 2025 les résultats 2024 du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat net total 2024, après couverture des restes à réaliser est de 80 944 037,64 € dont :

- Budget principal :	52 199 168,97 €,
- Budget annexe Transports :	10 292 608,94 €,
- Budget annexe Déchets :	1 046 726,41 €,
- Budget annexe Zone du Noret :	82 383,47 €,
- Budget annexe Aire Industrielle de Besançon Ouest :	3 710 585,86 €,
- Budget annexe Autres Zones d'Activités Economiques :	0 €,
- Budget annexe Eau :	2 866 322,51 €,
- Budget Annexe Assainissement :	7 716 257,42 €,
- Budget Annexe Chauffage Urbain :	3 029 984,06 €.

Lors du vote du Budget primitif 2025, tous les résultats des budgets annexes ont été repris par anticipation. Le résultat du budget principal n'ayant quant à lui pas été repris au BP, il est donc intégré au budget 2025 dans un Budget supplémentaire, valant première Décision modificative de l'exercice.

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du Compte administratif. Le Budget primitif 2025 a été voté le 10 avril 2025, avec reprise anticipée des résultats 2024 pour tous les budgets annexes, les résultats pour le budget principal faisant quant à eux l'objet d'une reprise lors du vote du Budget Supplémentaire, valant première Décision modificative de l'exercice.

La délibération de reprise et d'affectation définitive des résultats doit intervenir après le vote du Compte administratif du budget principal et des budgets annexes.

Les règles applicables en matière d'affectation de résultats sont les suivantes :

- le résultat d'investissement 2024 est inscrit au budget 2025 (nature 001) en dépenses ou recettes selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent. Il ne fait pas l'objet de l'émission d'un mandat ou d'un titre ; il est simplement constaté et sera intégré dans le résultat de clôture de l'exercice 2025.
- le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement et besoin de financement des restes à réaliser).
- après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde peut être affecté en investissement (nature 1068, émission d'un titre) ou conservé en fonctionnement. Dans ce dernier cas, il est inscrit au budget 2025 (nature 002), ne fait pas l'objet de l'émission d'un titre et sera constaté dans le résultat de clôture de l'exercice 2025.

I. Budget principal

A/ Les résultats de l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2024	133 450 611,54
	Recettes totales 2024	208 745 278,99
Résultat de fonctionnement		75 294 667,45
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2024	84 499 144,06
	Recettes totales 2024	80 096 937,06
	Solde 2024 (1)	-4 402 207
	Restes à Réaliser en dépenses	20 037 523,03
	Restes à Réaliser en recettes	1 344 231,55
	Solde Restes à Réaliser (2)	-18 693 291,48
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-23 095 498,48
RESULTAT TOTAL		52 199 168,97
Dépenses d'investissement - Résultat reporté (001)		4 402 207
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		23 095 498,48
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		52 199 168,97

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter :

- 23 095 498,48 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour **4 402 207 €** (compte 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour **18 693 291,48 €**.
Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 23 095 498,48 € ;
- 52 199 168,97 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le compte 002.

La prospective de GBM prévoit de consacrer l'intégralité du résultat à l'investissement pour les années à venir : c'est en effet ce résultat, affecté intégralement, qui définit la capacité d'investissement au-delà des 29 M€ de base annuelle et des financements reçus, ce qui permet un niveau particulièrement élevé d'investissement tel que prévu au PPIF-partie Investissement, tout en maîtrisant l'endettement.

Le résultat du budget principal est, dans le cadre de la montée en charge du PPIF - Partie investissement, en baisse de 1,4 M€, à périmètre constant hors subventions perçues de l'Etat par anticipation pour la Grande Bibliothèque.

Cette proposition d'affectation sera intégrée lors du vote du Budget Supplémentaire, valant DM 1 2025.

II. Budget annexe Transports

A/ Les résultats de l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2024	72 160 980,88
	Recettes totales 2024	86 195 632,94
Résultat de fonctionnement		14 034 652,06
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2024	19 454 329,99
	Recettes totales 2024	20 653 346,35
	Solde 2024 (1)	1 199 016,36
	Restes à Réaliser en dépenses	4 941 059,48
	Restes à Réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à Réaliser (2)	-4 941 059,48
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-3 742 043,12
RESULTAT TOTAL		10 292 608,94
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		1 199 016,36
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		3 742 043,12
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		10 292 608,94

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Transports, il est proposé d'affecter :

- En investissement, un excédent de 1 199 016,36 € qui sera inscrit en recettes au compte 001 et permettant de couvrir en partie le besoin de financement des restes à réaliser (4 941 059,48 €). Le solde du besoin de financement des restes à réaliser sera couvert par une recette de 3 742 043,12 € au compte 1068 ;
- 10 292 608,94 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2025 pour leurs montants exacts.

A noter que ce résultat intègre l'avance perçue de l'Etat en 2020 au titre des pertes de recettes de Versement Mobilité et billetterie, dont le remboursement a commencé en 2023 et dont le reste à rembourser s'élève à 4,5 M€.

III. Budget annexe Déchets

A/ Les résultats de l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2024	26 367 877,12
	Recettes totales 2024	27 735 838,98
Résultat de fonctionnement		1 367 961,86
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2024	2 922 902,22
	Recettes totales 2024	3 961 724,73
	Solde 2024 (1)	1 038 822,51
	Restes à Réaliser en dépenses	2 294 915,96
	Restes à Réaliser en recettes	934 858,00
	Solde Restes à Réaliser (2)	-1 360 057,96
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-321 235,45
RESULTAT TOTAL		1 046 726,41
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		1 038 822,51
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		321 235,45
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		1 046 726,41

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, il est proposé d'affecter :

- en investissement, un excédent de 1 038 822,51 € qui sera inscrit en recettes au compte 001 et permettant de couvrir en partie le besoin de financement des restes à réaliser (1 360 057,96 €). Le solde du besoin de financement des restes à réaliser sera couvert par une recette de 321 235,45 € au compte 1068;
- 1 046 726,41 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2025 pour leurs montants exacts.

IV. Budget annexe Zone d'activité du Noret

A/ Les résultats de l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2024	43 671,78
	Recettes totales 2024	43 671,78
Résultat de fonctionnement		0
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2024	5 281,78
	Recettes totales 2024	87 665,25
	Solde 2024 (1)	82 383,47
	Restes à Réaliser en dépenses	0,00
	Restes à Réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à Réaliser (2)	0
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		82 383,47
RESULTAT TOTAL		82 383,47
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		82 383,47
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		0

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Zone d'activité du Noret, il est proposé de constater les résultats suivants :

- en investissement, un excédent de 82 383,47 € qui sera inscrit en recettes d'investissement au compte 001.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2025 pour leurs montants exacts.

V. Budget annexe de l'Aire Industrielle de Besançon Ouest

A/ Les résultats de l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2024	8 286 135,21
	Recettes totales 2024	20 183 245,31
Résultat de fonctionnement		11 897 110,1
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2024	16 388 315,1
	Recettes totales 2024	8 201 790,86
	Solde 2024 (1)	-8 186 524,24
	Restes à Réaliser en dépenses	0,00
	Restes à Réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à Réaliser (2)	0
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-8 186 524,24
RÉSULTAT TOTAL		3 710 585,86
Dépenses d'investissement - Résultat reporté (001)		8 186 524,24
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		11 897 110,1

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe AIBO, il est proposé de constater les résultats suivants :

- en investissement, un déficit de 8 186 524,24 € qui sera inscrit en dépenses d'investissement au compte 001 ;
- en fonctionnement, un résultat de 11 897 110,10 € qui sera inscrit en recettes de fonctionnement sur le compte 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2025 pour leurs montants exacts.

VI. Budget annexe des Autres Zones d'Activités Economiques

A/ Les résultats de l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2024	494 393,46
	Recettes totales 2024	494 393,46
Résultat de fonctionnement		0
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2024	494 393,46
	Recettes totales 2024	494 393,46
	Solde 2024 (1)	0
	Restes à Réaliser en dépenses	0,00
	Restes à Réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à Réaliser (2)	0
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		0
RESULTAT TOTAL		0
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		0
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		0

Il n'y a pas de résultat à affecter en 2025 sur ce budget annexe.

VII. Budget annexe Eau

A/ Les résultats de l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2024	15 847 310,75
	Recettes totales 2024	21 389 244
	Résultat de fonctionnement	6 541 933,26
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2024	11 990 261,47
	Recettes totales 2024	10 879 558,94
	Solde 2024 (1)	-1 110 702,53
	Restes à Réaliser en dépenses	2 651 747,21
	Restes à Réaliser en recettes	1 086 839,00
	Solde Restes à Réaliser (2)	-1 564 908,21
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-2 675 610,74
RESULTAT TOTAL		2 866 322,51
Dépenses d'investissement - Résultat reporté (001)		1 110 702,53
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		2 675 610,74
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		2 866 322,51

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Eau, il est proposé d'affecter :

- 2 675 610,74 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 1 110 702,53 € (compte 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 1 564 908,21 €.
Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 2 675 610,74 € ;
- 2 866 322,51 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2025 pour leurs montants exacts.

VIII. Budget annexe Assainissement

A/ Les résultats de l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2024	18 721 242,75
	Recettes totales 2024	28 147 488,36
	Résultat de fonctionnement	9 426 245,61
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2024	11 041 740,18
	Recettes totales 2024	11 600 013,7
	Solde 2024 (1)	558 273,52
	Restes à Réaliser en dépenses	3 705 020,71
	Restes à Réaliser en recettes	1 436 759,00
	Solde Restes à Réaliser (2)	-2 268 261,71
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-1 709 988,19
RESULTAT TOTAL		7 716 257,42
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		558 273,52
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		1 709 988,19
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		7 716 257,42

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Assainissement, il est proposé d'affecter :

- en investissement, un excédent de 558 273,52 € qui sera inscrit en recettes au compte 001 et permettant de couvrir en partie le besoin de financement des restes à réaliser (2 268 261,71 €). Le solde du besoin de financement des restes à réaliser sera couvert par une recette de 1 709 988,19 € au compte 1068;
- 7 716 257,42 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2025 pour leurs montants exacts.

IX. Budget annexe Chauffage Urbain

A/ Les résultats de l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2024	2 308 449,75
	Recettes totales 2024	5 425 591,09
Résultat de fonctionnement		3 117 141,34
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2024	11 209 988,53
	Recettes totales 2024	15 794 294,73
	Solde 2024 (1)	4 584 306,2
	Restes à Réaliser en dépenses	5 971 463,48
	Restes à Réaliser en recettes	1 300 000,00
	Solde Restes à Réaliser (2)	-4 671 463,48
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-87 157,28
RESULTAT TOTAL		3 029 984,06
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		4 584 306,2
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		87 157,28
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		3 029 984,06

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Chauffage Urbain, il est proposé de constater les résultats suivants :

- en investissement, un excédent de 4 584 306,20 € qui sera inscrit en recettes au compte 001 et permettant de couvrir en partie le besoin de financement des restes à réaliser (4 671 463,48 €). Le solde du besoin de financement des restes à réaliser sera couvert par une recette de 87 157,28 € au compte 1068;
- 3 029 984,06 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2025 pour leurs montants exacts.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve cette proposition d'affectation des résultats 2024 sur le budget 2025 au titre du budget principal ;**
- **prend acte du fait que, compte tenu de l'absence de résultat financier sur le budget annexe Autres Zones d'Activités Economiques, aucune reprise de résultat en 2025 n'est réalisée ;**
- **confirme la reprise des résultats par anticipation au BP 2025 des budgets annexes Transports, Déchets, Zone d'activité du Noret, Aire Industrielle de Besançon Ouest, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain du Grand Besançon.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Anne OLSZAK
Conseillère Communautaire

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon